



COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSEE MONTOIS DU LUNDI 14 MARS 2016

L'an deux mille seize, le lundi 14 mars à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des fêtes de de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Etaient Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur DELORME Luc, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur FORGET Michel, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur BRETON Serge, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur VERBRUGGE Christophe, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Madame VO VAN Danielle, Monsieur FORTIN Dominique.

Suppléant(s) en situation délibérante :

Madame COUTURIER Bernadette, Madame AUGÉ Lyne, Monsieur GAGEAT Patrick

Excusés :

Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Madame TRIVIER Julie, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur BELESSORT Patrick, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur MARTINET Yves, Monsieur SABY Bernard.

Absents :

Monsieur SAUNIER Louis, Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur FARSSAC Pascal.

Pouvoirs :

Monsieur BEAUDET Bernard a donné pouvoir à Monsieur BENOIT Francis ; Monsieur CHAPLOT Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur ANQUETIN Rémy ; Madame TRIVIER Julie a donné pouvoir à Monsieur FORTIN Dominique ; Madame CHANTRAIT Françoise a donné pouvoir à Monsieur FENOT Jean-Paul ; Monsieur BELESSORT Patrick a donné pouvoir à Monsieur GAUTRY Jean-Claude ; Monsieur SABY Bernard a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier.

Nombre de délégués en exercice : 58

Nombre de présents : 43

Excusés : 10

Absents : 5

Pouvoirs : 6

Date de convocation : 8 mars 2016

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. La séance est ouverte avec la désignation du secrétaire de séance.

A - APPROBATION DE COMPTES RENDUS DE SEANCES

En l'absence de remarque, les comptes rendus de séances de Conseil communautaire des 26 janvier et 4 février 2016 sont adoptés à l'unanimité.

B – DECISIONS:

L'auto laveuse dédiée à la salle polyvalente étant désuète, il a été décidé de procéder à l'acquisition du modèle AutoVac de la société KAIVAC pour un montant de 1530€ TTC.

C – DELIBERATIONS:

C – 1) Cession du terrain « Berges de Seine »

Cette opération inclut la réalisation de locaux administratifs de la Communauté de Communes, de ceux du syndicat d'initiative, ainsi qu'une maison de santé pluridisciplinaire afin de favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire et précisément en centre-ville de Bray-sur-Seine. Une disponibilité foncière a été trouvée pour cela, que le Conseil Municipal de Bray-sur-Seine consent à céder à la Communauté de communes au prix de l'euro symbolique.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver cette cession pour l'euro symbolique.

C – 2) Cession de l'ancien supermarché ATAC

Un engagement d'acquisition de ce bâtiment a été pris le 20 mars 2014 et avant lui par la Communauté de Communes de la Bassée.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer tous documents visant à réaliser l'opération pour le compte de la Communauté de Communes.

C – 3) Mise en concurrence du marché de fourniture de gaz

Le précédent marché de fourniture de gaz arrive à échéance fin 2016. Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM), auquel la Communauté de Communes adhère, propose de coordonner un groupement de commande de gaz en Seine-et-Marne.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le représentant du SDESM à signer pour son compte les marchés subséquents issus du groupement.

C – 4) Sollicitation des fonds de soutien à l'investissement public local

La loi de finances pour 2016 a créé une dotation budgétaire pour le soutien à l'investissement des Communes et de leurs établissements publics à fiscalité propre (EPCI). Au regard du champ d'éligibilités, seules deux opérations sont susceptibles de bénéficier de cette aide.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à solliciter le soutien à l'investissement public local pour un montant de 39 885 Euros au titre de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et un montant de 39 550 Euros au titre de la mobilité au quotidien.

C – 5) Vote du compte de Gestion Budget principal 2015

Il ressort :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	5 440 722.46 €	187 341.63 €
Recettes	5 890 010.62 €	148 302.85 €
Résultat de l'exercice	449 288.16 €	-39 038.78 €
Excédent antérieur	1 926 969.81 €	325 470.90 €
Résultat de clôture	2 376 257.97 €	286 432.12 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 662 690.09 €	

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2015.

C – 6) Vote du compte de Gestion Budget Annexe SPANC 2015

Il ressort :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	34 883.77 €	909 213.57 €
Recettes	28 753.25 €	904 123.44 €
Résultat de l'exercice	-6 130.52 €	-5 090.13 €
Excédent antérieur	50 399.36 €	-56 373.17 €
Résultat de clôture	44 268.84 €	-61 483.30 €
<i>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</i>	-17 214.46€	

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2015.

C – 7) Vote du compte de Gestion Budget Annexe ZAE DE CHOYAU 2015

Il ressort :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	45 609.78 €	-114 637.73 €
Recettes	92 403.61 €	0.00 €
Résultat de l'exercice	46 793.83 €	-114 637.73 €
Excédent antérieur	-61 079.70 €	-89 129.68 €
Résultat de clôture	-14 285.87 €	-203 767.41 €
<i>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE</i>	-218 053.28 €	

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2015.

C – 8) Vote du compte administratif du Budget principal 2015

Le Président ayant, réglementairement, quitté la salle, le Compte Administratif 2015 est présenté par la 1^{ère} Vice-présidente.

Considérant qu'il présente les mêmes résultats que le Compte de Gestion, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015.

C – 9) Vote du compte administratif Budget Annexe SPANC 2015

Considérant que le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2015 présentent les mêmes résultats, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015.

C – 10) Vote du compte administratif Budget Annexe ZAE DE CHOYAU 2015

Considérant que le Compte de Gestion et le Compte Administratif présentent les mêmes résultats, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015.

C – 11) Affectation des résultats Budget principal 2015

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de Reporter en fonctionnement un montant de 2 376 257.97 Euros.

C – 12) Affectation des résultats Budget Annexe SPANC 2015

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de Reporter en fonctionnement un montant de 44 268.84 Euros.

C – 13) Affectation des résultats Budget Annexe ZAE DE CHOYAU 2015

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide reprendre le déficit global de fonctionnement 2015 (-14 285.87€) au Budget annexe ZAE 2016.

C – 14) Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du projet de pôle petite enfance

La consultation a donné lieu à trois candidatures.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la commission Ad Hoc et d'attribuer le marché à l'entreprise RHM de Montereau.

C – 15) Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du projet « Berges de Seine »

La consultation, cette fois, a donné lieu à onze candidatures.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la commission Ad Hoc et d'attribuer le marché à l'entreprise RHM de Montereau.

C – 16) Rapport sur le Prix et la Qualité du SYTRADEM

Il est décidé de reporter ce point à l'ordre du jour de la Prochaine séance.

C – 17) Lancement de la consultation pour le marché de transport à la demande

La délégation du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et les marchés passés avec les transporteurs arrivent à échéance le 31 juillet 2016.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à solliciter le renouvellement de la délégation de compétence du STIF et à remettre en concurrence le marché de TAD.

D – ORIENTATION BUDGETAIRE:

Figureront en section d'investissement : Le Projet « Berges de Seine » ; le Pôle « Petite enfance » (Construction et aménagement des abords) ; l'Acquisition « ATAC » (ravalement, réalisation d'un mur de séparation, enrobé) ; l'Aménagement de places de stationnement à Donnemarie-Dontilly ; la Réhabilitation de l'église de Dontilly ; l'extension du Musée de Luisetaines ; l'Aménagement des itinéraires de canoë ; l'étude pour la création de logement pour personnes âgées ; l'amélioration de l'offre de randonnées.

Ces projets représentent un investissement total de 4.030 M€, subventionné à hauteur de 2.23 M€. Il sera tenu compte du remboursement de la dette et du besoin de fonds de roulement.

E – QUESTIONS DIVERSES:

E – 1) Démoustication

Une campagne de démoustication est déclenchée pour 2016. Les Communes intéressées doivent se manifester au plus vite.

E – 2) Chenilles processionnaires

Leur éradication semble là aussi être envisagée de manière mutualisée.

E – 3) Très Haut Débit

Les deux délégués de la Communauté au Conseil de Seine-et-Marne Numérique ont été reconduits. L'un d'entre eux siège même au sein du bureau syndical. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de déploiement FTTH, les Communes sont invitées à désigner un référent. Des conventions vont devoir être passées distinguant deux types de réseaux, suivant qu'il s'agira d'entreprises ou de particuliers. Un guide va être prochainement adressé aux communes pour l'expliquer.

E – 4) Communication/tourisme

Les Maires sont priés de bien vouloir faire procéder à la distribution du bulletin communautaire dans les boîtes à lettres.

Il est salué la réalisation d'un guide du visiteur, l'avènement d'un projet de voie verte entre Montereau et Port Montin a été élaborée et d'un achat groupé de panneaux touristiques. Un appel aux bénévoles est lancé pour que les futurs locaux du syndicat d'initiative de Bray-sur-Seine puissent disposer d'une structure associative dynamique.

E - 5) Jeunesse et sports

Les Maires sont invités de bien vouloir faire distribuer par leur école les formulaires d'inscription aux accueils de loisirs estivaux.

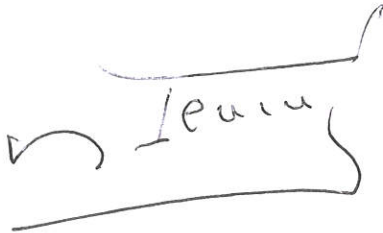
Le Conseil municipal de Bray-sur-Seine a émis le vœu que soit porté dans les statuts communautaires le transfert du gymnase et du tennis couvert de la Commune.

E - 6) Intervention de Monsieur le Trésorier

Une note de synthèse va être à annexer aux comptes de gestion.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 20h30.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Leu...' with a large flourish above it.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops.

